

GIVORS FAITS DIVERS

Un Givordin devant les juges après avoir frappé deux amies

À 22 heures, ce mercredi soir, Givors vit une agréable soirée d'été. Deux habitantes de 19 et 20 ans en profitent, sur le balcon de la plus âgée des deux. Jusqu'à l'arrivée d'un jeune homme de 25 ans qu'elles connaissent : la plus jeune et lui auraient eu une relation amoureuse.

Elle tombe du balcon, la tête la première

Ce dernier enjambe alors le balcon surélevé du rez-de-chaussée, situé à 1,50, 2 mètres du sol. Il attrape la jeune fille de 19 ans par les cheveux et la fait basculer par-dessus le balcon. Elle tombe au sol, la tête la première. Son amie tente de s'interposer, mais elle reçoit un coup au visage. C'est elle qui prévient la police. Lorsque les policiers givordins arrivent sur place, le jeune homme est en fuite. La victime, blessée, est quant à elle emmenée à l'hôpital. Les médecins qui l'examinent prescrivent trente jours d'incapacité temporaire de

travail. Un chiffre qui laisse imaginer la violence du choc. Elle est sortie de l'hôpital dans la journée, ce jeudi.

Caché derrière son canapé

Pendant ce temps-là, l'auteur présumé des faits est rentré chez lui. C'est là que les policiers l'ont interpellé ce jeudi matin. Apeuré par les fonctionnaires, il aurait été trouvé caché derrière son canapé. Une fois au commissariat, le Givordin est placé en garde à vue. Difficile de savoir exactement les circonstances des violences commises la veille, car il nie en bloc. Une vengeance ? Une rupture qu'il n'accepte pas ? Peu importe. Connu des services de police pour d'autres faits, il sera présenté ce vendredi, au parquet de Lyon en vue d'une comparution immédiate pour des faits de violences volontaires avec une Incapacité de travail (ITT) supérieure à 8 jours et violences volontaires sans ITT.

L. S.

GIVORS FAITS DIVERS

Des containers à poubelle en feu à Bans



■ Le sinistre a été rapidement maîtrisé. Photo DR

Dans la nuit de mercredi à jeudi, vers 4 h 20, les habitants de la cité René-Peillon dans le quartier de Bans, ont alerté les pompiers. Deux containers étaient en feu. Fort heureusement, l'incendie ne s'est pas propagé jusqu'aux véhicules stationnant à proximité et le sinistre a été rapidement maîtrisé.

APPEL AUX ASSOCIATIONS

Sports, loisirs, culture, envoyez-nous vos informations

En vue de la parution d'un supplément spécial à la rentrée, à destination des parents et des enfants, nous avons besoin de connaître vos activités. Quelles sont vos spécialités, vos jours et horaires d'inscription, de cours ou d'entraînement, votre contact, vos tarifs ? Pour figurer dans ce supplément, ÉCRIVEZ-NOUS à lproudestlyonnais@leprogres.fr



GRIGNY ÉNERGIE

Les installations photovoltaïques citoyennes ont débuté



■ L'entreprise Genelec, de Rive-de-Gier, a commencé la pose des panneaux sur le toit de l'école Gauguin. Photo DR

Le projet d'installation de panneaux photovoltaïques est lancé. La municipalité a mis en location les toits des écoles Paul-Gauguin et Louis-Pasteur à l'association Toit en transition. Cette semaine, l'entreprise Genelec a commencé les travaux. « Le chantier consiste à poser une installation solaire qui sera dédiée à la production d'électricité, explique François Laval, l'un des responsables de la société. Une fois raccordée au réseau public de distribution, l'énergie produite va être vendue à un fournisseur via un contrat de réseau. Tout sera terminé avant la rentrée des classes. » Avec la pose d'une trentaine de modules de 300 watts chacun, sur chaque toit, l'association Toit en transition

prévoit de produire 10 000 kW par an sur ces deux sites, ce qui représenterait un gain de 2 000 €. Rappelons que ce projet s'étend sur l'ensemble de la Métropole et que le financement et la gouvernance de ces installations seront assurés par les citoyens de ce bassin de vie qui souhaitent s'impliquer dans cette initiative de transition énergétique. Chaque habitant a la possibilité d'acheter des parts d'une valeur unitaire de 50 € et de devenir ainsi actionnaire dans le cadre de ce projet.

PRATIQUE Contact par mail : toits-en-transition@emallasso.net ou par téléphone au 06.60.60.04.45 ou 07.60.47.10.26. Site internet : www.toitsentransition.weebly.com

GIVORS/GRIGNY

5

La sixième tentative pour échapper aux policiers n'a pas fonctionné. Ce mercredi, aux alentours de 19 h 20, la police de Givors a interpellé un jeune homme de 22 ans au volant de son véhicule. Les fonctionnaires l'ont reconnu immédiatement : ce Grignerot s'est rendu coupable de cinq "refus d'obtempérer", entre le 12 mai 2017 et le 21 juillet dernier. Mercredi soir, il a donc été placé en garde à vue, durant laquelle il a reconnu les faits. Déjà connu des autorités pour des faits similaires, il est reparti libre du commissariat, avec une convocation par officier de police judiciaire pour le 1^{er} décembre.

SAINT-ANDÉOL-LE-CHÂTEAU BASKET

Lyon SO affronte Feurs ce vendredi

Avant le premier match officiel de la saison qui aura lieu le 9 septembre, à Jassans pour le premier tour de la coupe de ligue, l'équipe senior garçons qui évolue en pré-nationale, peaufine sa préparation. Plusieurs rencontres amicales sont prévues à la halle sportive. Ce lundi, à 20 heures face à Beaumarchais puis le 31 août, à 20 heures contre Décines.

La reprise du championnat se fera le 23 septembre à domicile face à Feurs (2). En attendant, c'est une affiche qui est proposée ce vendredi, avec deux formations de Nationale 2. Le Lyon SO affrontera Feurs. Les amateurs de basket sont attendus nombreux.

PRATIQUE Lyon SO - Feurs, ce vendredi, à 20 h 30, à la halle sportive.